Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 073-200008423-20260527-2026_05_27_D22-DE

SISARC
Isère et Arc

Extrait du registre des délibérations du Conseil Syndical du mercredi 27 mai 2026

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 20 mai 2026 par François RIEU, Président sortant, s'est réuni le mercredi 27 mai à 18h30, en séance publique au-dessus des locaux du SISARC (DELTHA SAVOIE), sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Doyen d'âge de l'Assemblée, puis de CRESSENS Annick, Présidente élue par l'Assemblée.

Nombre de membres en exercice : 28 - *Quorum : 15*

Délégués titulaires présents :

Collectivités	*Prénom*	*Nom*	*Nombre de voix*
Département	Annick	CRESSENS	2
Département	Béatrice	SANTAIS	2
Département	Olivier	THEVENET	2
Département	André	VAIRETTO	2
CA Arlysère	Laurent	PATUEL	1
CA Arlysère	Laurent	VERNAZ	1
CA Arlysère	Laurent	GRILLET	1
CA Arlysère	Christophe	METGE	1
CA Arlysère	Bastien	LAVOINE	1
CA Arlysère	Luc	OMELTCHENKO	1
CA Arlysère	Philippe	GUIRAND	1
CA Arlysère	Michel	CHOPARD-LALLIER	1
CA Arlysère	Alain	DEGROOTE	1
CCCS	Jean-Michel	BLONDET	1
CCCS	Serge	GUILLEMAT	1
CCCS	Isabelle	TESTARD	1
CCCS	Jean-Luc	BENETTI	1
CCCS	Jean-Loup	CREUX	1
CCCS	Christiane	FAVRE	1
CCCS	Jean-François	CLARAZ	1
CCCS	Grégory	TISSEUR	1
CCCS	Nicole	BOUVIER	1
CCCS	Alain	COMBAZ	1
CC Porte de Maurienne	Nicolas	ROCHE	1

Délégués suppléants présents :

Collectivités	*Prénom*	*Nom*	*Nombre de voix*
CCCS	Emmanuel	COUX	1

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 073-200008423-20260527-2026_05_27_D22-DE

Assistaient en outre à la séance : Julien COINTY, Arnaud MARCHI, Jérôme REYNAUD, Fabrice VILLERMET, Serge GRANIER, Antonin JULIEN, Éric MONIN, Gilles MONNET et Delphine DABURON.

Délégués représentés :

Nom	Collectivité d'origine	A donné pouvoir à	Nombre de voix
Éric BARBIER	CC CŒUR DE SAVOIE	Béatrice SANTAIS	1 voix
Christiane BRUNET	DEPARTEMENT	Olivier THEVENET	2 voix

Récapitulatif :

Nombre de membres présents	**25** dont **24** titulaires et **1** suppléant	**Nombre de voix**	**29** voix
Nombre de membres représentés	**2** délégués	**Nombre de voix**	**3** voix
TOTAL des voix	**32** voix		

Délégués excusés :

Jean-Claude MESTRALLET, Daniel ROCHAIX, Jean-François POITOU, Éric BARBIER, Georges COMMUNAL, Christiane BRUNET, Rémy FERRONT, Pascal DUMONT, Philippe DUPRAZ.

Bastien LAVOINE *a été désigné Secrétaire de séance.*

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 073-200008423-20260527-2026_05_27_D22-DE

Conseil Syndical
du 27 mai 2026
Délibération n°22.2026

Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc
en Combe de Savoie

Objet : Election de la Commission d'Achat

Rapporteur : Mme la Présidente

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Syndical par délibération n° 8 du 29 juillet 2020, modifiée le 18 janvier 2023, puis le 5 février 2025 avait attribué différentes délégations au Président, et notamment :

- *Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, les accords-cadres qui peuvent être réglementairement passés par procédure adaptée d'un montant inférieur à 220 999 € HT* ;

Il n'existe donc pas d'instance spécifique au sein du SISARC pour examiner et attribuer les marchés qui seraient passés en procédure adaptée (inférieur aux seuils européens) et dont le montant est supérieur à 220 999 € HT. Dans la continuité de la délibération du 25 juin 2025 et de celle du 27 mai 2026, il est proposé de maintenir la Commission d'Achat afin que celle-ci puissent étudier les marchés qui seraient passés en procédure adaptée pour un montant supérieur à 220 999 € HT et inférieurs aux seuils européens.

Il est proposé que la Commission d'Achat soit composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

Le Conseil Syndical procède à l'élection de la Commission d'Appel d'Offres du SISARC et désigne par 32 voix la liste ci-après :

Membres titulaires	*Membres suppléants*
Éric BARBIER	Nicolas ROCHE
Laurent VERNAZ	Philippe GUIRAND
Jean-Michel BLONDET	Laurent GRILLET
Bastien LAVOINE	Laurent PATUEL
Olivier THEVENET	Christophe METGE

Délibération adoptée à l'unanimité

Extrait certifié conforme et exécutoire,

Le Secrétaire de séance
Bastien LAVOINE

La Présidente
Annick CRESSENS

S.I.S.A.R.C
L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr